



Groupes d'Analyse des pratiques

Développer vos compétences professionnelles en utilisant de manière fluide les différents concepts de l'Analyse Transactionnelle.

Une méthode qui a fait ses preuves : l'analyse de vos situations professionnelles.

Objectifs

Un double bénéfice : développer votre maîtrise de l'Analyse Transactionnelle et trouver des réponses aux situations professionnelles qui vous questionnent.

Méthodologie

Les situations amenées seront analysées selon trois axes :

- Les concepts théoriques de l'AT qui éclairent la situation
- Les techniques proposées par l'AT pour développer vos savoir-faire.
- Les valeurs et les principes éthiques concernés dans la situation, pour clarifier vos savoir-être.

L'approche pédagogique favorise l'intelligence collective. Chaque participant aura l'occasion de proposer une ou plusieurs situations au cours de la session.

Deux approches complémentaires

- **Une approche centrée sur la situation. Sessions animées par Marie-Thérèse Mertens - TSTA(P)**

2 sessions d'une journée en présentiel par an.

. Formation dans Paris intra-muros. Le lieu sera précisé 15 jours avant la session

4 sessions en Visio par an.

Séances de 2H30 pour 3 personnes et de 3H30 pour 4 personnes.

Il est possible de s'inscrire « à la séance » en présentiel ou en Visio

- **Une approche centrée sur la personne Les sessions sont animées par Corinne Aubert - CTA. Trainer (O)**

2 sessions d'une journée en présentiel par an.

Formation dans Paris intra-muros. Le lieu sera précisé 15 jours avant la session

4 sessions en Visio par an.

Séances de 2H30 pour 3 personnes et de 3H30 pour 4 personnes.

Il est demandé de s'inscrire à 3 sessions Visio minimum

Les heures pourront être comptabilisées pour les personnes en contrat CTA.

Prérequis

- Avoir suivi une formation approfondie à l'Analyse Transactionnelle avec un formateur agréé EATA/ITAA
- Sessions animées par Marie Thérèse Mertens - TSTA (P)
- Sessions animées par Corinne Aubert - CTA.Trainer (O)

Les intervenantes

- **Marie-Thérèse Mertens :** Formée à l'AT depuis 1980.
Formatrice et Superviseur agréée TSTA(P) de l'ITAA (Association Internationale d'AT). Licenciée en Sciences Psychologiques.
Coach certifiée Coach & Team Transformance Pro
Intervenante dans les Organisations depuis 1984. secteur privé et public. PME et grandes entreprises (communication, management, leadership, coaching)
- **Corinne Aubert :** Formée à l'AT depuis 1997
Formatrice et Superviseur agréée CTA.Trainer(O) de l'EATA (Association européenne d'AT). DEA en Droit Social
Coach certifiée Mozaik - Sophrologue
DRH-Responsable de Business Unit – Intervenante dans les organisations depuis plus de 20 ans.

Suivi-évaluation

- Evaluation « à chaud » par les stagiaires sur la qualité de la formation et l'atteinte des objectifs.
- Feuille de présence signée par ½ journée par les stagiaires et le formateur
- Attestation de formation -
- Evaluation différée quant à l'utilisation des compétences acquises en situation professionnelle.

Tarifs

Visio

- Particulier et indépendant 166,67 € HT soit 200 € TTC
- Convention entreprise 250 € HT soit 300 € TTC

Présentiel tarif à la journée

- Particulier et indépendant 325 € HT soit 390 € TTC*
- Convention entreprise 525 € HT soit 630 € TTC*

Inscription auprès de Michèle Alers : 06 40 68 32 18 ou atorg@atorg.com

Nos référents

**Responsable des formations
Et référent handicap**
Christian Paris
cp@atorg.com

Responsable Relations client
Michèle Alers
atorg@atorg.com

Référente Analyse Transactionnelle
Marie-Thérèse Mertens
mt.mertens@atorg.com

Responsable administrative
Michèle Alers
atorg@atorg.com

Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Situation de Handicap

Accessibilité des locaux et des formations aux personnes en situation de handicap

- Aménagement des formations

Vous pouvez vous informer par mail atorg@atorg.com ou par téléphone au 06 40 68 32 18 auprès du référent handicap.

Lors de la prise de contact, le référent handicap pourra :

- Identifier le handicap si cela est nécessaire au bon déroulement de la formation du bénéficiaire.
- Échanger sur le type et le niveau de handicap, les moyens déjà connus et/ou mis en œuvre par le client pour adapter le poste/ compenser le handicap
 - Les conditions d'accès d'Atorg

Si l'entreprise organise la formation dans une salle réservée à son initiative, elle devra prouver que l'établissement est conforme aux normes pour l'accueil du public.

Dans le cadre des locations de salle, Atorg veille au respect de la réglementation et des règles de sécurité par le biais de la classification ERP (Etablissement Recevant du Public) des établissements sélectionnés pour les sessions de formation.